

Charte des Achats responsables POST Luxembourg

20/11/2025



Sommaire

1. Préambule	3
2. Les valeurs portées par POST Luxembourg se reflètent dans ses attentes envers les fournisseurs.....	3
3. Les engagements des Achats de POST Luxembourg	4

1. Préambule

Les entités POST Luxembourg et POST Telecom S.A.,

ci-après dénommées ensemble « POST Luxembourg », se sont engagées dans une démarche volontariste en matière de développement durable dans le cadre de leurs achats et de leurs contrats de sous-traitance et, plus généralement, dans le cadre de leurs relations avec des tiers.

La présente Charte témoigne de **la volonté de POST Luxembourg de promouvoir les droits humains et l'application des principes de développement durable** auprès de ses fournisseurs, entrepreneurs, sous-traitants et prestataires de services (ci-après les « Fournisseurs »).

POST Luxembourg est consciente de sa responsabilité dans la promotion de pratiques d'achats éthiques et responsables. POST Luxembourg encourage fortement ses fournisseurs à soutenir et à participer à l'application des valeurs qu'elle revendique.

2. Les valeurs portées par POST Luxembourg se reflètent dans ses attentes envers les fournisseurs

Il est attendu de la part des fournisseurs de POST Luxembourg qu'ils s'évertuent à appliquer les valeurs de cette Charte via un suivi des incidences négatives tout au long de leur chaîne de valeur et les promeuvent auprès de leurs propres fournisseurs et sous-traitants en alignement avec notre **Code de conduite fournisseur**. En cas de non-respect de ces dernières, POST Luxembourg se réserve le droit de changer la relation contractuelle et le référencement du fournisseur. Ces valeurs partagées s'appuient sur les conventions internationales suivantes : la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) (www.un.org); les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) (www.ilo.org); et les principes directeurs de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques (OCDE) (www.oecd.org).

a) Respect et protection de l'environnement

- Limiter les déchets et émissions générés par les activités et veiller à leur élimination par des solutions respectueuses de l'environnement.
- Produire et agir de manière écologiquement responsable : préserver les ressources naturelles en raisonnant la consommation et en favorisant la circularité dans les usages. Chiffrer les émissions de gaz à effet de serre et considérer des actions de décarbonation.
- Promouvoir la consommation locale.

b) Ethique et gouvernance

- Lutter contre les pratiques suivantes : conflits d'intérêts, corruption, blanchiment d'argent.
- Respecter les réglementations applicables en matière de droit de la concurrence.
- Diffuser aux partenaires la procédure de lanceur d'alerte (« whistleblowing »).
- Respecter les droits de propriété intellectuelle et industrielle.

c) Social

- Fournir des conditions de travail respectueuses des droits humains et exemptes de : travail illégal, travail forcé, travail des enfants, discrimination, harcèlement (physique, psychologique ou verbal).
- Respecter les dispositions légales des conventions liées aux conditions de travail, notamment : durée maximale du temps de travail, rémunération des heures supplémentaires, salaire minimum.
- Appliquer des standards élevés en matière de santé et sécurité au travail et réduire le risque d'accident corporel.

3. Les engagements des Achats de POST Luxembourg

➔ Adopter une gestion préventive des risques

Différents **processus** et **outils** sont mis à disposition des acheteurs dans un contexte de mise en conformité réglementaire, dont une méthodologie d'analyse **des risques au sein de la chaîne de valeur**. L'objectif est d'identifier les risques propres à chaque thématique, de les apprécier selon leur criticité afin d'établir un plan traitement permettant leur suivi régulier. En adoptant un management des risques responsable dans sa propre chaîne de valeur, POST Luxembourg s'engage à :

- Adopter une gestion prévisionnelle des achats, afin de limiter sa dépendance à l'égard d'un fournisseur identifié comme à risque.
- Suivre et mettre à jour son système d'identification et de management du risque, en accord avec le cadre réglementaire en vigueur.
- Sensibiliser et former les acheteurs au sujet des risques fournisseurs en termes d'atteintes potentielles aux droits humains, à l'éthique des affaires et à l'environnement.

➔ Diminuer les impacts négatifs liés aux Achats

En se donnant pour mission d'engager une relation responsable avec ses fournisseurs, et afin de faire respecter les droits fondamentaux tout au long de la chaîne de valeur et dans ses décisions d'achat, POST Luxembourg s'engage à :

- Sélectionner et classer ses fournisseurs critiques en fonction de leurs performances ESG.
- Favoriser l'intégration de critères de durabilité dans les cahiers des charges de ses produits afin de réduire leur impact environnemental.
- Se rendre disponible auprès de ses fournisseurs s'ils souhaitent recevoir une aide afin d'améliorer leurs performances en termes de respect des droits humains fondamentaux et environnementaux.
- Veiller au respect des conditions de travail via l'adhésion au **Code de conduite fournisseurs**.
- Mettre à disposition de tous ses collaborateurs et fournisseurs la procédure de lanceurs d'alerte afin de prévenir toute violation du droit de l'Union et des droits humains.

➔ Réussir sa propose transition écologique

En s'attelant à contribuer à la création d'impacts positifs, POST Luxembourg s'engage à :

- Diffuser la philosophie des achats responsables en allouant une pondération spécifique aux qualités durables des produits lors des appels d'offres, permis par la mise à disposition d'un référentiel de critères durables aux acheteurs.
- Œuvrer en faveur de la circularité dans la gestion du cycle de vie des produits.
- Adapter ses pratiques d'achats pour faciliter l'accessibilité de ses achats aux entreprises de proximité afin de contribuer au dynamisme économique local.
- Chercher à nouer des partenariats avec des acteurs de l'économie sociale et solidaire.
- Adopter une démarche d'amélioration continue en fixant des indicateurs de performance clefs en matière d'achats responsables.